

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont en charge de décliner les orientations nationales définies par le Ministère de la Santé dans la stratégie nationale de santé et ce à l'échelon régional, tout en tenant compte des spécificités de celui-ci. Elles veillent ainsi au respect de la réglementation et accompagnent les partenaires et structures de terrain (Etablissements de santé, structure et service médico-sociaux, acteurs de la prévention...) en contact des usagers, et ce afin d'offrir des dispositifs de santé efficaces et de qualité à la population.

L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE RECRUTE

SA / SON :

GESTIONNAIRE TECHNIQUE ALLOCATION DES RESSOURCES FINANCIERES H/F

- Poste situé à Lille -

Le poste est situé au sein de la Direction de l'Offre de Soins qui couvre les champs d'activité suivant :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma régional de santé
- Réguler l'offre de soins, planifier, programmer les activités des offreurs de soins
- Autoriser les activités de soins et d'équipements matériels lourds
- Contractualiser et allouer les ressources
- Garantir la performance, l'efficacité, la qualité et la sécurité du système de santé, des soins et des produits de santé
- Assurer l'animation territoriale et l'accompagnement des offreurs de soins

La Direction de l'Offre de Soins est composée :

- Des services du siège (situé à Lille), en charge notamment des fonctions de stratégie, d'expertise et d'appui,
- Des Pôles territoriaux (Lille et antennes régionales), en relation directe avec les offreurs de soins.

Le poste est situé au Service Allocation des Ressources Financières, qui est en charge du versement des ressources financières aux établissements de santé (plus de 2 milliards d'euros par an).

Cela nécessite de :

- suivre les évolutions nationales des modes de financement des activités hospitalières,
- assurer le pilotage des campagnes budgétaires et le suivi des dotations budgétaires régionales,
- piloter et de suivre les crédits hospitaliers du Fonds d'Intervention Régionale (FIR),
- élaborer les actes administratifs et notifications permettant de délivrer les financements aux établissements de santé,
- contrôler le versement effectif de ces financements (contrôle du service fait),
- évaluer les financements attribués par mission et par établissement,
- contrôler et notifier les produits liés à la tarification à l'activité (T2A).

Rattaché(e) au Responsable Allocation des Ressources Financières, la/le Gestionnaire Technique est particulièrement en charge de :

MISSION 1 : SUIVI DES ENVELOPPES

-Suit les circulaires relatives à la campagne budgétaire, au fonds d'intervention régional (FIR), au fonds de modernisation des établissements de santé publics et privés (FMESPP), aux tarifs SSR (Soins de suite et réadaptation) & psychiatrie des établissements sous OQN (Objectif National Quantifié)

-Suit les enveloppes MIGAC (Missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation), DAF (dotation annuelle de financement), USLD (Unité de soins de longue durée), les crédits hospitaliers du FIR et le FMESPP, via des tableaux de bord internes

-Contribue à veiller au respect des enveloppes MIGAC, DAF USLD, crédits hospitaliers du FIR et FMESPP

MISSION 2 : PARTICIPATION AU PROCESSUS DE NOTIFICATION DES CREDITS

-Engage et liquide les crédits hospitaliers du FIR dans l'application OMEGA

- Participe à l'édition des arrêtés et décisions
- Rédige des conventions ou avenants CPOM
- Participe à la notification des produits liés à la tarification à l'activité

MISSION 3 : PARTICIPATION AU PROCESSUS DE REPORTING DES CREDITS

- Assure le reporting des crédits notifiés aux établissements de santé : Logiciel HAPI, annexe CPOM, reporting thématique, ...
- Participe au travail d'évaluation des enveloppes

Le/la gestionnaire pourra être amenée à accomplir toute autre mission en rapport avec son positionnement et nécessaire au bon fonctionnement du service ou à la gestion des dossiers urgents.

Principaux Interlocuteurs internes :

- les autres services de la direction
- travail en transversalité avec les autres directions (Direction de la Stratégie et des Territoires, Direction de l'Offre médico-sociale, Direction de la Prévention, Direction de la Sécurité Sanitaire et environnementale, Service juridique, service financier, agent comptable)

Principaux Interlocuteurs externes :

- Etablissements de santé, fédérations
- Collectivités territoriales,
- Organismes d'assurance maladie
- DGOS, ATIH

Conditions spécifiques d'exercice : Contraintes calendaires fortes (printemps et fin d'année)

Conditions administratives d'embauche :

Type de contrat	Niveau / Rémunération
CDD de 3 mois de remplacement d'un agent absent	Contrat de Droit Public Niveau 4 (en référence au cadre de gestion) Selon expérience : Entre 20 et 25 KE bruts

* pouvant être renouvelé

Comment candidater ?

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr

Date limite de dépôt : le 17/12/2018.

Informations sur le poste :

M.Franck DESTON : 03.62.72.79.45/franck.deston@ars.sante.fr